

## Impartialité

Charte publique pour l'impartialité de nos activités de certification au sein de nos entreprises :

Nous, la direction, les membres de la commission d'assurance de l'impartialité, les experts techniques ainsi que tous les auditeurs de **QS ZÜRICH SA**, nous engageons à une impartialité absolue dans les tâches qui leur sont confiées par **QS ZÜRICH SA**, lors de leur exécution. Ils ont tous signé une charte d'indépendance correspondante, de sorte qu'une impartialité complète et vérifiable est assurée à tout moment dans toutes les activités pour et dans l'intérêt de l'entreprise et de nos clients et peut être garantie et démontrée à nos clients à tout moment. Cela signifie que toute situation de conflit peut être identifiée à un stade précoce et évitée en temps utile.

Notre propre système de gestion de la qualité, que nous avons introduit et que nous maintenons, garantit une impartialité totale à tous les stades et dans tous les domaines de nos activités - c'est-à-dire de la première demande de renseignements à la délivrance de notre certificat SQ.

Les exigences strictes qui nous sont imposées en matière d'impartialité par les prescriptions applicables aux sociétés de certification sont stipulées et spécifiées dans la norme ISO 17021 applicable. La mise en œuvre et le respect des exigences élevées de cette norme dans notre entreprise sont régulièrement contrôlés par les organismes d'accréditation responsables.

Les mesures visant à garantir l'impartialité font, entre autres, partie de nos conditions générales. Vous pouvez les télécharger en suivant le lien ci-dessous :

[Pour télécharger les conditions générales de QS ZÜRICH AG.](#)